



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tenue le 10 janvier 2022, le projet de règlement suivant a été adopté :

- Projet de règlement numéro 414, modifiant le règlement numéro 405, règlement de zonage

2. Une consultation écrite se tiendra du mardi 11 janvier 2022 au jeudi 27 janvier 2022 inclusivement. Vos commentaires et suggestions peuvent être acheminés par courriel à l'adresse suivante : [dg@sainte-elizabeth-de-warwick.ca](mailto:dg@sainte-elizabeth-de-warwick.ca).

3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures normales d'affaires, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Les modifications proposées visent principalement à corriger un oubli et permettre une classe d'usage supplémentaire dans la zone C-14. Une note spécifique sera ajoutée à certaines grilles de spécifications ainsi que certaines dispositions concernant les logements multigénérationnels, les fermes d'agrément, les remises et les abris à bois ou appentis.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://www.sainte-elizabeth-de-warwick.ca/reglementation/>.

Les dispositions du projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la Municipalité sont susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Élizabeth-de-Warwick, le 11 janvier 2022

Daniel René  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
Pour renseignements : 819-358-5162